Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 12829
21 janvier 2012

Questions parlementaires à la présidence en exercice du Comité des Ministres

Questions parlementaires

1. Question de M. Gale, Royaume-Uni, GDE

Quelles mesures le Président en exercice du Comité des Ministres va-t-il prendre pour s'assurer que les Etats membres du Conseil de l'Europe agissent en conformité avec les articles 5 et 6 de la Convention européenne des droits de l'homme ?

Réponse du Président du Comité des Ministres

L'action de la présidence du Comité des Ministres par le Royaume-Uni ne se limite pas à garantir la protection des droits à la liberté et à un procès équitable comme la question de l'honorable parlementaire le suggère.

Les priorités du Royaume-Uni sont axées sur l'amélioration de la protection de tous les droits consacrés dans la Convention européenne par des mesures visant à renforcer l'efficacité de la Convention et de ses organes. C'est la raison pour laquelle notre présidence est déterminée à poursuivre l'examen fondamental du système que nos prédécesseurs suisses ont engagé à Interlaken et que la Turquie a continué à Izmir. Comme l'honorable membre le sait, le Royaume-Uni organisera une grande conférence de la même série plus tard dans l'année.

2. Question de Lord Boswell, Royaume-Uni, GDE

Depuis 2007, combien de questions ont été posées au Comité des Ministres qui sont restées sans réponse par manque de consensus des Etats membres ?

Réponse du Président du Comité des Ministres

Je peux dire à l'honorable parlementaire que faute de consensus, le Comité des Ministres n'a pas été en mesure d'adopter de réponses à 21 questions écrites sur un total de 90 questions écrites déposées depuis 2007. Le président des Délégués en a toujours informé le Président de l'Assemblée parlementaire.